



LISTE ET PIÈCES DU TROUSSEAU

POUR TOUS LES ÉLÈVES

- IMPERATIF** Il est exigé pour les travaux pratiques et les stages en milieu professionnel :
- 1 paire de chaussures de sécurité
 - 1 tenue de travail
 - 1 vêtement de pluie pour les filières Productions Horticoles et Travaux paysagers.

ATTENTION : les élèves en 1^{ère} année de CAP et de 2nde Productions Horticoles et travaux paysagers reçoivent une paire de chaussures de sécurité et une tenue de travail dans le cadre de la Bourse d'équipement
Les 2nde Vente bénéficient également d'une paire de chaussures de sécurité.

(Il est à noter qu'un élève peut bénéficier de la bourse d'équipement qu'une seule fois dans sa scolarité).

TENUE D'EPS

- Maillot + short
- 1 paire de chaussures pour les activités extérieures
- 1 paire de chaussures réservée à l'activité sportive en salle
- 1 gourde

ELEVES INTERNES Linge pour la semaine

- 1 alèse
- 1 drap housse
- 1 drap et couverture ou 1 couette
- 1 oreiller et taie d'oreiller

Les oreillers ne sont pas fournis

Par mesure d'hygiène, le sac de couchage ne sera pas admis à l'internat. Il sera également indispensable de changer les draps tous les 15 jours et les serviettes de toilette toutes les semaines.

- 1 sac pour linge sale
- 1 paire de pantoufles
- Linge de toilette et nécessaire de toilette, attention les déodorants aérosols sont interdits dans l'établissement.
- 1 cadenas de bonne qualité

IMPORTANT : Le linge et les vêtements doivent être marqués au nom et au prénom de l'élève.

Tous les appareils électriques sont interdits à l'internat, exceptés les chargeurs de téléphone, les sèche-cheveux, lisseurs qui sont tolérés et devront être aux normes. Ils doivent être débranchés après utilisation.